

1 - Clôture de la 44ème formation initiale de sapeurs-pompiers professionnels, promotion Loïc Millo



Crédit photo : Département 06

Cette cérémonie s'est déroulée à 16h sur le parvis de l'hôtel du Département. Après 16 semaines de formation, les 39 stagiaires de la formation initiale de sapeurs-pompiers professionnels recevaient cet après-midi sur le parvis de l'Hôtel du Département leurs casques et écussons de compagnie, synonymes de leur incorporation au sein du corps départemental des sapeurs-pompiers des Alpes-Maritimes. Un moment riche en émotions à la fois pour les nouveaux sapeurs-pompiers professionnels, pour leurs familles et proches conviés à cette occasion mais également pour la famille du Caporal Loïc Millo. En effet, il est de coutume que ces promotions choisissent un nom de baptême, cette 44ème formation initiale a choisi celui du « Caporal Loïc Millo » en mémoire de notre collègue décédé lors de la Tempête Alex aux côtés du Commandant Bruno Kohlhuber. Une cérémonie au cours de laquelle nos élus comme le Directeur départemental, le Contrôleur général René DIES ont pu faire part de leur fierté auprès de ces nouveaux sapeurs-pompiers professionnels pour leur engagement et leur dévouement.

Charles Ange Ginésy :

« Aujourd'hui, ces hommes et ces femmes sont prêts à relever les défis conséquents qui les attendent en tant que sapeurs-pompiers professionnels du corps départemental des Alpes-Maritimes. Une tâche essentielle, vitale pour la qualité de vie de notre territoire. Chaque année, le Département consacre au SDIS06 un budget conséquent, 85M€, pour assurer des temps d'intervention rapides et faire en sorte que nos pompiers évoluent dans les meilleures

conditions. Cette promotion est baptisée “Caporal Loïc Millo”, en hommage à celui qui, avec le Commandant Bruno Kohlhuber, a payé de sa vie son engagement au service des autres lors de la tempête Alex. Leurs noms resteront à jamais gravés dans la mémoire du SDIS des Alpes-Maritimes. Je félicite l’ensemble de cette belle promotion et souhaite à chacune et chacun une carrière épanouissante, à servir avec honneur et courage nos populations. »

Eric Ciotti :

« En ce moment si particulier, j’adresse mes plus sincères félicitations aux sapeurs-pompiers du corps départemental, pour leur volonté de servir. Ils embrassent la plus belle des carrières en devenant sapeur-pompier professionnel. Depuis de longues années déjà, ils ont choisi de servir, avec honneur, dévouement et courage, les plus belles valeurs de la république : celle du secours et de la sécurité. Cette 44ème promotion de sapeurs-pompiers, a été baptisée « Caporal Loic MILLO », lui qui avec le commandant Bruno KOHLHUBER a payé du prix le plus fort son engagement au service des autres lors de la tempête Alex. Les noms de MILLO et KOHLHUBER, comme tous ceux des pompiers qui se sont sacrifiés pour leur idéal, resteront à jamais gravés dans la mémoire du SDIS des Alpes-Maritimes. Nous leur vouons une admiration sans borne. »

2 - Cérémonie du 20ème anniversaire des Voyages de la mémoire



Crédit photo : Département06

Ce vendredi 3 mars 2023, Charles Ange Ginésy, Président du Département des Alpes-Maritimes, a présidé la cérémonie des 20 ans des Voyages de la Mémoire en partenariat avec le Mémorial de la Shoah et a signé la convention qui lie le Conseil départemental des Alpes-Maritimes et le Mémorial de la Shoah, en présence notamment d'Éric Ciotti, Député, Président de la Commission des finances du Département des Alpes-Maritimes. Lors de cette cérémonie plusieurs temps forts ont eu lieu :

- **Diffusion du film retraçant les 20 ans des Voyages de la Mémoire.** Vous pouvez le visionner via le lien suivant : <https://we.tl/t-EVwgOWeNRq>
- **Témoignages de Daniel Wancier** (enfant caché durant l'occupation), **Cyrille Authier** (ancien élève du collège Port Lympia ayant effectué le 1^{er} déplacement le 18 décembre 2003, **Lyse-Eva Petit** (ancienne élève du collège Alphonse Daudet ayant effectué le déplacement du 17 février 2004), **4 élèves du collège Valéri de Nice** (lauréats du Prix Charles Gottlieb 2022) ;
- **Remise de la médaille départementale des Alpes-Maritimes à Daniel Wancier** par Charles Ange Ginésy ;
- **Présentation des ateliers « Hors les murs »** du Mémorial de la Shoah dans les collèges ;
- **Signature de la convention de partenariat avec le Mémorial de la Shoah.**

Depuis 20 ans, le Conseil départemental des Alpes-Maritimes sensibilise les jeunes générations aux horreurs commises par les nazis en leur permettant d'approcher avec lucidité et courage les conditions dans lesquelles l'irréparable et l'indicible ont été commis, afin que jamais de telles tragédies ne se reproduisent. Les premiers voyages de la Mémoire ont été initiés en 2003/2004, dans le cadre de la commémoration du 60^{ème} anniversaire de la Shoah. **Depuis leur création, 94 voyages ont été organisés et plus de 18 000 collégiens y ont participé.**

Le Mémorial de la Shoah, reconnu comme Centre de documentation et d'histoire des génocides, est un acteur incontournable dans la transmission des valeurs citoyennes et du devoir de mémoire. Avec la signature de cette convention, le Mémorial de la Shoah sera davantage impliqué auprès des collégiens maralpins en proposant des animations et ateliers, ce qui permettra de mieux préparer les élèves à leur voyage de la Mémoire, notamment grâce aux ateliers « Hors les murs » sur de multiples thématiques. De son côté, le Département s'engage à soutenir financièrement le Mémorial. Cette opération conjointe entre le Département des Alpes-Maritimes et le Mémorial de la Shoah est établie pour les années 2024 et 2025.

Charles Ange Ginésy : « *C'est le cœur rempli d'émotion mais également avec beaucoup de*

satisfaction que j'assiste à ce 20^{ème} anniversaire des Voyages de la mémoire organisés par le Conseil départemental. Un moment de communion, de compassion, et de partage autour des valeurs humaines bafouées par la pire des barbaries il y a 8 décennies, mais pour lesquelles tant de femmes et d'hommes se sont battus permettant à l'Humanité de rester debout. Un moment au cours duquel élèves et anciens élèves nous ont fait part de leurs témoignages poignants. Ces témoignages démontrent tout l'intérêt de ces voyages qui marquent les esprits et façonnent des citoyens avertis, qui sont autant d'ambassadeurs de la paix. Je remercie toutes les personnes mobilisées depuis toutes ces années pour leur implication sans faille. Ces sentiments, ces réflexions, ces productions sont la meilleure démonstration que ces voyages apportent aux citoyens de demain de solides repères et contribuent du mieux possible à les préserver des maux de nos sociétés, même si la vigilance doit toujours rester de mise. Nous sommes heureux d'avoir donné au dispositif une telle portée et une telle longévité. L'offre des Voyages de la mémoire va s'étoffer avec des visites nouvelles sur des lieux majeurs de la Seconde Guerre mondiale : les plages du Débarquement en Normandie et Verdun. Je me réjouis, qu'à travers cette convention de partenariat, nos 2 institutions puissent resserrer encore davantage leurs liens pour la mise en œuvre d'actions de sensibilisation et de formation. Le Département restera l'inlassable défenseur de la transmission, en s'appuyant sur toutes les forces qui mènent au quotidien un formidable travail en ce sens. Puissent les Voyages de la Mémoire continuer de jouer pleinement leur rôle au bénéfice des adolescents des Alpes-Maritimes, et être dignes des mots adressés par Simone Veil aux Justes du Panthéon : « Pour tous ceux qui veulent un monde meilleur, plus juste et plus fraternel, débarrassé du poison de l'antisémitisme, du racisme et de la haine, ces murs résonneront désormais et à jamais de l'écho de vos voix. »

Eric Ciotti : « C'est un moment d'émotion qui nous étreint aujourd'hui lors de cette célébration des 20 ans des Voyages de la Mémoire, au travers de ces témoignages, de ces mots, et de cette rétrospective. Ces voyages de la Mémoire ont ouvert un chemin pour que jamais l'horreur ne soit effacée et que jamais l'oubli ne gagne nos cœurs. Ils marquent une vie toute entière. Je me souviendrai toujours de ces images indélébiles, de l'horreur de la barbarie nazie. Le Maréchal Pétain a participé à la déportation des Juifs. Dès octobre 1940, le régime de Vichy a adopté des mesures discriminatoires à leur encontre. Soyons toujours conscients de notre histoire, de ses heures glorieuses mais aussi des plus sombres. Nous devons rester vigilants face à la montée de l'obscurantisme et continuer de mener le combat pour l'humanité, la liberté et la mémoire pour ne jamais oublier. Merci à tous les chefs d'établissements, les enseignants d'avoir accompagné ces collégiens, aux élèves d'y avoir participé et pour leur transmission. Ils sont de véritables ambassadeurs. Les voyages de la Mémoire ont une immense utilité mais ils sont une goutte d'eau dans ce combat pour la lutte contre la barbarie et la haine. Je suis fier d'être né à Saint-Martin-Vésubie qui, à l'été

1943, a accueilli près de 1 200 Juifs. Il y a des Justes dans mon village, qui a été reconnu en 2016 « commune membre des villes et villages des Justes de France ». Puissent ces voyages exister et perdurer encore longtemps. Ils sont une réponse contre les menaces qui pèsent sur l'Humanité. »

3 - Remise des prix aux lauréats de l'Appel à Projets Santé 2022 et lancement de l'Appel à Projets exceptionnel 2023 « Albert Calmette »



crédit photo : Departement06

Le 2 mars, Charles Ange Ginésy, Président du Département des Alpes-Maritimes, a remis les prix du 14^{ème} Appel à Projets Santé 2022 et a lancé l'Appel à Projets exceptionnel 2023 « Albert Calmette », en présence d'Éric Ciotti, Député, Président de la Commission des finances du Département des Alpes-Maritimes, de Jacques Gente, Vice-président du Département des Alpes-Maritimes délégué à la santé et aux seniors, de David Konopnicki, Vice-président du Département délégué au SMART Deal, à la transition numérique et à l'innovation, et du Docteur Xavier Morelli, Président du jury du 14^{ème} appel à projets pour l'innovation et la santé, Président du Comité Scientifique du Canceropôle Provence-Alpes-Côte d'Azur, Chef d'équipe CRCM, Directeur de recherche au CNRS.

Les Appels à Projets Santé : de puissants moteurs d'innovation

Dans le cadre de ce 14^{ème} Appel à Projets Santé, sur les 24 dossiers soumis à l'expertise du Jury, **18** ont été distingués ce soir pour leur caractère innovant, dans 3 domaines :

- **le dépistage et le traitement du cancer**, incluant les cancers de l'enfant
- **les maladies neuro-dégénératives et le handicap** (la perte d'autonomie, les maladies rares et orphelines, ou la maladie d'Alzheimer) ;
- **les nouvelles technologies numériques e-santé et intelligence artificielle au service de la santé**, afin de mieux assister les cliniciens et les chercheurs dans les domaines, notamment, de la cancérologie, de la perte d'autonomie

Les lauréats :

- INSERM : 3 projets
- CNRS : 2 projets
- CH Antibes : 2 projets
- Centre Antoine-Lacassagne : 2 projets
- Institut Arnault-Tzanck : 2 projets
- CHU de Nice : 2 projets
- Fondation Lenval : 1 projet
- Institut du Cancer de Mougins : 1 projet
- Clinique ORSAC Mont-Fleuri : 1 projet
- PEP 06 : 1 projet
- UCA : 1 projet

Le Département des Alpes-Maritimes apporte une aide totale de 1,76 M€ à ces projets. Au total de 2006 à 2022, 36,5 M€ ont été mobilisés pour les 284 lauréats des quatorze Appels à Projets santé lancés par le Département. A l'issue de la remise des prix, la **2^{ème} édition de l'Appel à Projets santé exceptionnel** a été lancée. Avec cet Appel à Projets exceptionnel 2023, le second après 2020 sur la thématique de la Covid-19, le Département des Alpes-Maritimes poursuit son accompagnement des initiatives maralpines d'envergure innovantes et structurantes visant à l'amélioration, de la prévention, du dépistage, de la prise en charge des pathologies, de l'infectiologie pour lutter contre les pandémies. Les projets strictement nouveaux concerneront les champs « recherche » et « clinique » avec, par exemple, des orientations innovantes en matière de séquençage, de médecine de précision, de logique partenariale et de partage d'accès aux équipements.

Pour cette édition 2023, le nom donné à cet Appel à Projets sera celui d'un célèbre médecin,

Albert Calmette. Ce dernier, né à Nice dans une maison située 17 rue de la Préfecture à côté de l'entrée du Palais des Rois Sardes, fut sous-directeur adjoint de l'Institut Pasteur de Paris, élu à l'Académie de médecine et à l'Académie des sciences et inventeur du vaccin BCG (Bacillum Calmette-Guérin) contre la tuberculose. Le budget voté pour cette 2^{ème} édition de l'Appel à Projets santé exceptionnel s'élève à 2 M€. Cet Appel à Projets exceptionnel se doublera en 2023 d'un Appel à Projets classique, qui sera lui aussi doté de 2 M€.

A noter : A l'occasion de la remise des prix, un clip de présentation des Appels à Projet Santé a été diffusé. Il est consultable via notre chaine Youtube : <https://we.tl/t-IuRwX1AwH>

Extraits des discours :

Charles Ange Ginésy : *« Je suis fier et heureux de mettre à l'honneur 18 projets exceptionnels qui améliorent la prévention, le dépistage et la prise en charges des maladies. Via les Appels à Projets Santé, le Département des Alpes-Maritimes a emprunté la voie du progrès et de l'innovation, avec l'ambition claire de permettre aux Maralpins de vivre mieux et, surtout, en bonne santé. Le Conseil départemental aura toujours à cœur de valoriser l'excellence des équipes médicales et de recherche des Alpes-Maritimes, d'accompagner des projets de qualité, et de doter le territoire maralpin d'équipements de pointe. Je félicite les 18 lauréats de l'édition 2022 qui portent des projets ambitieux. Cette cérémonie est aussi l'occasion de lancer le 15^{ème} Appel à Projets Santé, doté de 2 M€, ainsi qu'un nouvel Appel à Projets Santé exceptionnel intitulé « Albert Calmette » de 2 M€ également qui vise à financer des projets d'envergure dans le domaine de l'innovation et de la recherche médicale ! »*

Eric Ciotti : *« Je suis fier de participer à cette cérémonie de remise des prix du 14^{ème} Appel à Projets Santé du Département des Alpes-Maritimes. Cette soirée est l'occasion de montrer toute la reconnaissance que nous avons envers la communauté médicale azurienne mais également de confirmer l'engagement du Conseil départemental auprès des professionnels de la santé, de la recherche et des soins de notre territoire. À travers ses Appels à Projets Santé, la collectivité territoriale respecte son devoir d'accompagner le progrès et la science. Le Département soutiendra tous les projets innovants qui feront avancer la recherche médicale. Nous travaillons notamment sur la création d'un IHU des maladies respiratoires à Nice, une structure d'exception qui permettra de soutenir les travaux des équipes du professeur Hofman et la recherche en matière de santé respiratoire. »*

Docteur Xavier Morelli : *« C'est un honneur pour moi d'avoir présidé le jury de cette 14^{ème} édition. Le Département des Alpes-Maritimes s'engage depuis des années de façon*

exemplaire pour la recherche médicale. Cet Appel à Projets Santé en est la preuve. L'appui du Conseil départemental est un vrai atout pour la communauté médicale maralpine. Je félicite tous les lauréats de cette édition. Grâce à eux, ensemble nous irons plus loin ! »

[Signaler un abus](#)

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

☐ En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité